

Il y a 76 ans
Le 11 septembre 1944
La Libération de
Contrexéville



Reportage : Gilou SALVINI

Groupeement Tactique De Langlade



Général Leclerc

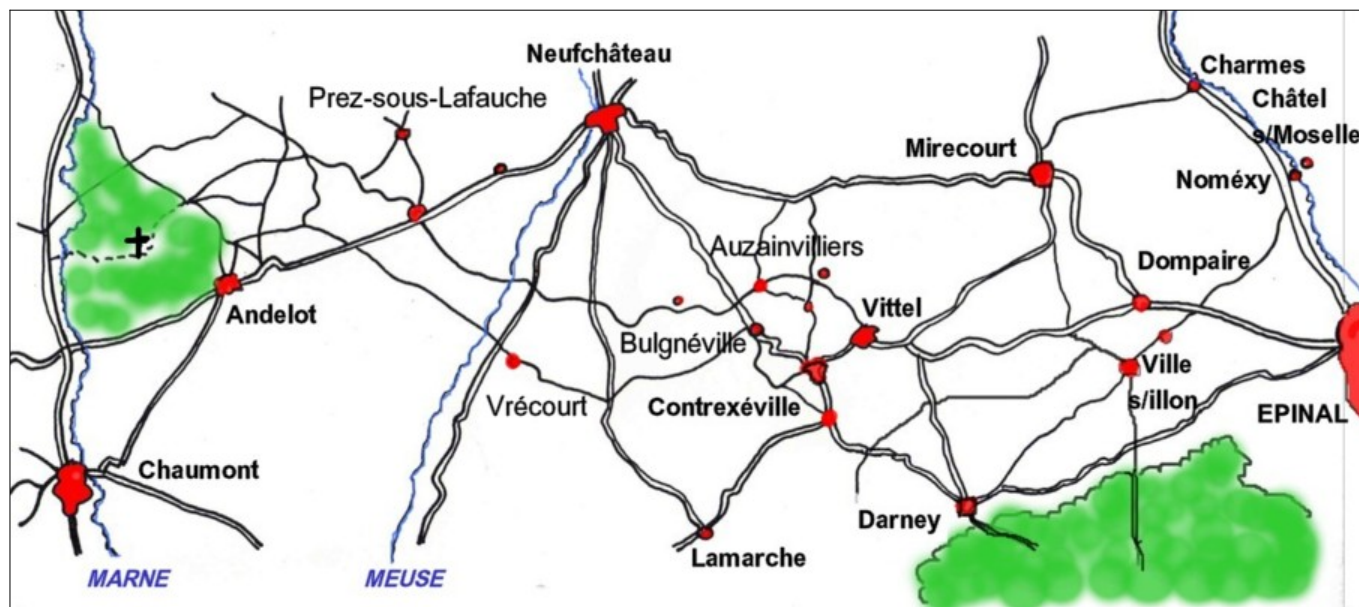
colonel De Langlade

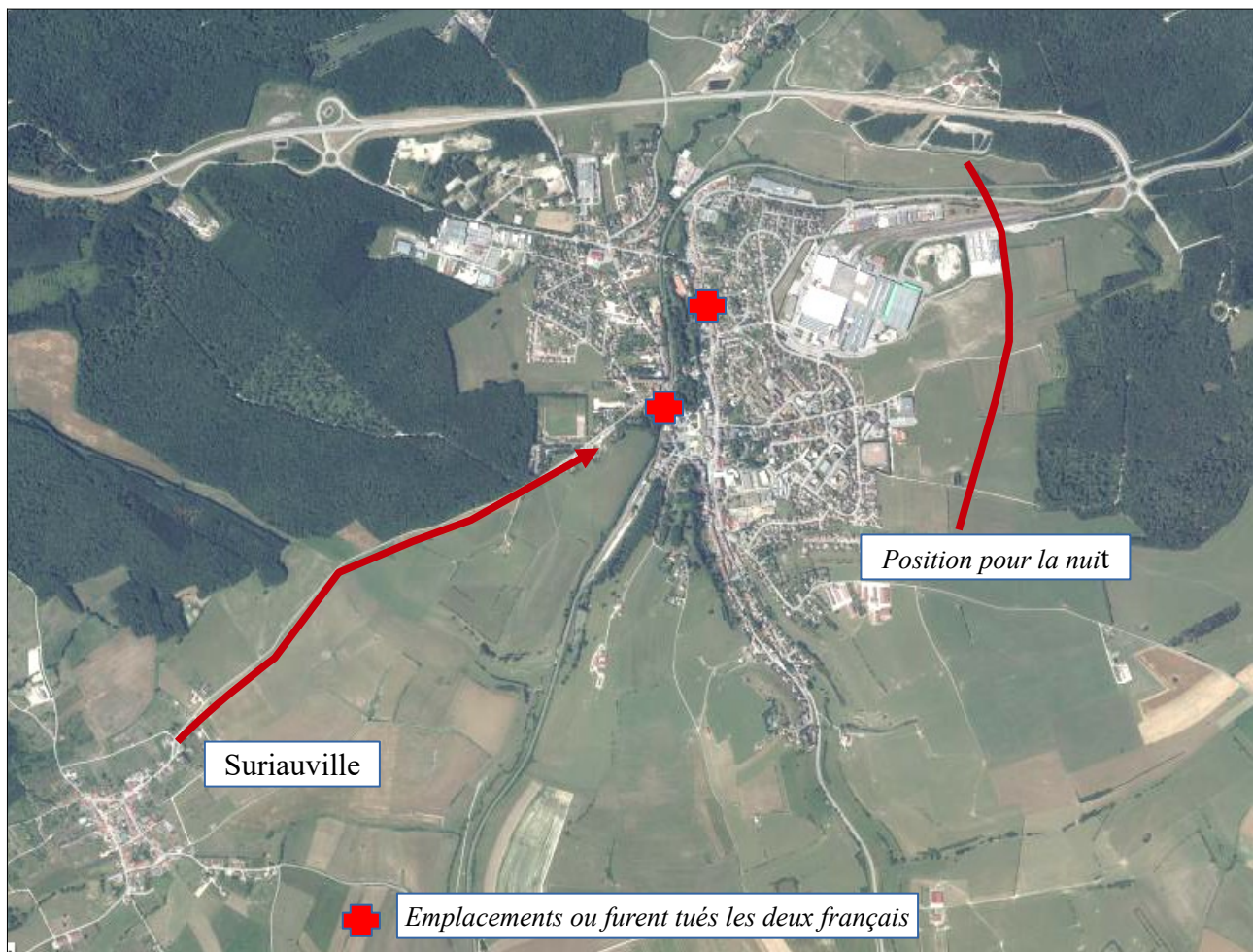
commandant Massu

commandant Minjonnet

Journée du Lundi 11 septembre 1944

Le général Leclerc lance son offensive il engage en direction de la Moselle le groupement tactique De Langlade qui est scindé en 2 sous-groupements - Massu, qui évite Andelot, passe à Bourmont, Vrécourt et arrive à Bulgnéville sans confrontation - Minjonnet, accroché à Prez-sous-Lafauche, rejoint ensuite Massu et s'installe à Auzainvilliers il envoie une reconnaissance sur Saint-Remimont par la route D 18, le quartier maître Rémy Cousin est tué au croisement de la D 13 ; retour à Auzainvilliers pour passer la nuit.





18h30, bien renseignée sur les positions allemandes, la première vague d'assaut composé de fantassins et de chars arrive par Suriauville et se précipite dans Contrexéville qu'elle traverse rapidement pour fermer la nasse et prendre position face à Vittel, deux fantassins sont tués et une dizaine de blessés :

Le 2^e classe Auguste Perreguey, qui n'a pas 20 ans et qui venait de s'enrôler dans la 2 DB le 1^{er} septembre. Le caporal chef Charles Deconninck, 28 ans un ancien légionnaire engagé dans la 2 DB au Maroc.

La seconde vague nettoie les nids de résistance et fait des prisonniers, 20h30 Contrexéville est libéré 64 soldats allemands sont morts, plusieurs sont blessés et prisonniers.

Le commandant Massu passe la nuit à la mairie de Contrexéville, le colonel de Langlade à Suriauville et le général Leclerc à Vrécourt.



Le lieutenant Jacques Salbaing, libérateur de Contrexéville, auteur de l'ouvrage « La victoire de Leclerc à Dompierre ». Une rue de Contrexéville porte son nom.

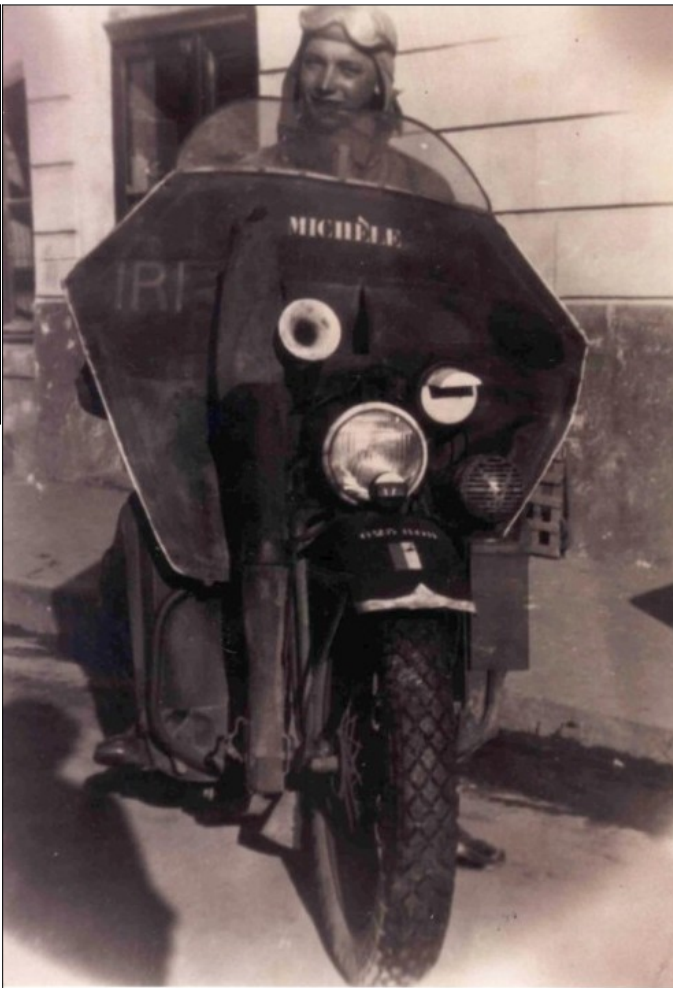
Ici photographié en 1995 lors des cérémonies qui se sont déroulées à Contrexéville en présence du général Massu. La seconde photo a été prise à Paris en 1944 avant le départ pour Contrexéville.



Bande dessinée sur la 2 DB

Texte : 11 septembre, la Marne est franchie vers sept heures du matin, et en fin de journée, Massu enlève Contrexéville

Le motard Vitu et sa moto Harley-Davidson « Michèle » estafette du Régiment de marche des spahis marocains, pris en photo devant l'hôtel des Sources.



Un blindé M5A1 du Régiment de marche des spahis marocains stationne devant le café Paulmier, de dotation récente il porte encore l'étoile US, les spahis ont peint à la hâte une croix de Lorraine.



Deux blindés français stationnent au carrefour de l'hôtel du Nord



Le char de dépannage « Colibri » stationne devant l'hôtel du Nord et le garage

Un prisonnier allemand vêtu de la tenue des fantassins de l'armée de l'air, médite sur son sort.



Un groupe de prisonniers allemands est emmené vers la mairie, un char français arrive ; on aperçoit l'esplanade et la porte d'entrée de la boulangerie Dessez.



Photos des 2 soldats prises sur leur lit de mort par l'abbé Larminier qui est venu bénir leur dépouille.

Ci-contre à gauche :
Charles Deconninck

Ci-contre à droite :
Auguste Perreguey





La population contrexévilloise réunie devant la mairie autour des militaires, lors de la cérémonie religieuse et civile, pour rendre hommage aux soldats français morts pour la Libération des deux villes. Au cimetière de Contrexéville, les tombes de Gauffre, Deconninck, Llug et Perreguey, au premier plan on distingue la tombe de Mohamed Boubekeur du 501^e RCC tué au combat à Lignéville le 13 septembre.





Le portrait du général De Gaulle sur la façade de la mairie symbolise la Libération de Contrexéville

Courrier du général Leclerc
écrite le 30 septembre 1944
pour les enfants de
Contrexéville, en réponse à la
lettre qu'ils lui ont envoyé

Texte :

*Le général Leclerc remercie
tous les petits enfants de
Contrexéville, garçons et filles,
pour leur lettre qui lui a fait
beaucoup de plaisir.*

*Il leur demande de bien
travailler, d'obéir à leurs
parents et à leurs maîtres
afin de devenir demain de
bons français*

signé : Leclerc

30/10/44

Le Général Leclerc remercie
tous les petits enfants de Contrexéville,
garçons et filles, pour leur lettre
qui lui a fait beaucoup de
plaisir.

Il leur demande de bien
travailler, d'obéir à leurs
parents et à leurs maîtres
afin de devenir demain de
bons Français.

Leclerc

Libération de Contréville

le 11 Septembre 1944

par la 2^{ème} division Blindée
du Général Leclerc.

Nouvelle administration municipale

Le Capitaine Jean Belvalette, Représentant le Général de Division Leclerc, Commandant la 2^{ème} Division Blindée et le Gouvernement provisoire de la République Française

Décide :

- 1^{re} Le Maire de Contréville, M. Marcel Boucher est révoqué de ses fonctions.
- 2^{re} Les biens de M. Marcel Boucher sont placés sous séquestre, après inventaire, par le Juge de Paix de Vittef.
- 3^{re} Les démissions écrites des Conseillers Municipaux de Contréville de M. M. Emile Harmand et René Lhuillier, ad joints sont acceptées.
- 4^{re} Un Comité communal est créé provisoirement, en attendant les prochaines élections.

Ce Comité comprend les membres suivants :

M. Georges Petit, docteur en médecine
M. René Petitjean, commerçant
M. François Faubrier, antiquaire
M. Marcel Guilleme, représentant
M. Jean Brouard, décorateur
M. Hyacinthe Marny, cultivateur
M. René Usiniér, entrepreneur
M. Paul Balland, exploitant forestier
M. Henri Marchal, chef de gare
M. Marcel Bogard, cultivateur
M. Jean Chavotel, entrepositaire
M. Eugène Morez, contremaître.

- 5^{re} Le Docteur Georges Petit, Président du Comité, est nommé Administrateur Municipal provisoire.

Fait à Contréville le 18 Septembre 1944

Le Capitaine Jean Belvalette,

Séance du 19 Septembre 1944

Avis

Le Comité local de Contrexéville remplace le Conseil Municipal

formé en 1935 par M. Marcel Boucher.

La révocation de ce dernier, comme Maire de la Commune a entraîné la démission globale du Conseil.

Le Comité tient à reconnaître que Monsieur Harmand, pendant quatre années et dans des circonstances difficiles, supplée à la défaillance de Monsieur Boucher.

Cette tâche, il l'a assumée avec ponctualité et dévouement dans l'intérêt de la Commune.

Commission des
missions.

Commission des finances: M. M. Petitjean, Marchal, Balland, et M. Maniquet, membre étranger à la municipalité.

Commission du ravitaillement: M. M. Mansuy, Faulmier, Bogard, et M. Florentin, membre étranger à la Municipalité.

Commission des travaux: M. M. Usinier, Brouard, Morez, et M. Grandeur, membre étranger à la Municipalité.

Commission d'hygiène: M. M. Petit, Guicheney, Chavotel, et M. Jaquet, membre étranger à la municipalité.

Commission du Comité
Municipal.

Habitants de Contrexéville,

Au lendemain de la libération de Contrexéville, conformément aux décisions du Gouvernement provisoire de la République Française, le Capitaine Belvalette, représentant le Général de Division Leclerc, Commandant la 2^{ème} Division blindée, vient de constituer un Comité municipal pour assurer temporairement la gestion de la Commune, en attendant les élections consécutives au retour de nos prisonniers et déportés.

Cette mission le Comité la remplira avec l'unique souci de servir l'intérêt général dans le cadre et le respect des lois républicaines.

Nous comptons sur l'esprit de discipline et de patriotisme de la population. Nos soldats nous en donnent le plus magnifique exemple. Et vous de les suivre et d'être dignes d'eux.

Vive la France!

Vive la République!

Petit

Marchal
Maniquet
Usinier

Harmand
Belvalette

Bogard
Florentin
Grandeur
Jaquet

à demain pour la Libération de Vittel

Bande dessinée : un soldat pose une question au commandant Massu :

